

RENCONTRES PROFESSIONNELLES

# Quels nouveaux modes de coopération et de co-construction pour les arts et la culture ?

Avignon 2011

Du 13 au 16 juillet à l'AJMI (Manutention)

Le 18 juillet au Grenier à Sel

*Réunions publiques sur réservation*

Dans le cadre du cycle sur la co-construction des politiques publiques engagé lors du colloque « culture et développement territorial » de Redon en mai 2011, est proposé un programme de réflexion et de débat sur les enjeux, démarches et outils de la coopération territoriale et de la co-construction des politiques publiques pour les arts et la culture.

**Organisées par l'UFISC (Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles), en partenariat avec le CNAR Culture, la COFAC et la région Pays de La Loire**



## MERCREDI 13 JUILLET A L'AJMI

10h / 13h

**Culture et économie solidaire : l'urgence de la coopération territoriale et de la structuration collective.**

L'économie est en crise et doit être pensée autrement. Les acteurs culturels se mobilisent. « Osons l'innovation et la solidarité ! » et profitons de la dynamique lancée par des Etats Généraux de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) pour réfléchir ensemble et sortir de l'entre-soi. Des conventions et alliances se construisent entre réseaux d'acteurs, pôles territoriaux de l'économie solidaire et Chambres Régionales de l'ESS. Quelles en sont les résonances concrètes ? Et pouvons-nous identifier ou imaginer ensemble les cadres à développer pour une économie au service de l'intérêt général ? La démocratie participative en est-elle un enjeu majeur ? La mise en réseau des acteurs en est-elle la clef ?

### *Intervenants*

*Bruno Lasnier - MES (Mouvement pour l'économie Solidaire) et APEAS*  
*Blandine Voineau - Embobineuse, collectif Mesclun*  
*Sam Khebizi - les Têtes de l'Art*  
*David Heckel - directeur technique CRESS Paca*  
*Colin Lemaitre - smac Le Fil et cluster Culture & Coopération, Saint-Etienne*  
*Véronique Branger (sous réserve) - directrice de l'APES*  
*Pierre Roth (sous réserve) - directeur de la CRES Alsace et référent culture du Conseil National des CRESS*

## JEUDI 14 JUILLET A L'AJMI

10h / 13h

**Les services d'intérêt général au niveau européen : comprendre les principes et cadres réglementaires pour promouvoir une autre économie.**

Dans un contexte d'évolution des cadres politiques et sociaux, la construction des services d'intérêt général à l'échelle européenne s'affirme comme un enjeu fondamental pour assurer le respect des droits fondamentaux. Comment la dimension artistique et culturelle, qui contribue à la construction des personnes et du vivre-ensemble, peut-elle se développer en dehors des principes de marché concurrentiel ? Comment s'élaborent aujourd'hui les services d'intérêt général (SIG) à l'échelle européenne ? Quelles conséquences au niveau territorial pour les initiatives artistiques et culturelles ? Quelle est la place des services sociaux d'intérêt général (SSIG) ? Comment contribuer à la construction des règles pour les aides d'Etat, alors que l'encadrement sur les services d'intérêt économique général (SIEG) doit être révisé d'ici fin 2011 ?

### *Intervenant*

*Jean-Claude Boual - CELSIG (Comité Européen de Liaison sur les Services d'Intérêt Général)*  
*Catherine Bertin - ADF (Assemblée des Départements de France)*



## VENDREDI 15 JUILLET A L'AJMI

10h / 13h

**Permanence du CNAR Culture et des réseaux : appui et accompagnement des structures artistiques et culturelles (DLA)**

## SAMEDI 16 JUILLET A L'AJMI

10h / 13h

### Acteurs et collectivités territoriales : prestations par appel d'offre ou partenariat d'intérêt général ?

Les formes de partenariat entre initiatives culturelles et artistiques et puissance publique évoluent depuis plusieurs années. L'encadrement des aides d'état par les règles et directives européennes ainsi que l'appui sur le code des marchés publics induisent des formes de contractualisation qui ne correspondent pas à l'essentiel des projets culturels et artistiques menés par des associations, ni aux liens qu'elles ont tissés avec les collectivités. Les recours de plus en plus fréquents à ces formes de contractualisation ne menacent-elles pas l'essence même de ces projets ?

Les partenariats contractualisés par les conventions de subventions viennent, dans une logique de construction partagée, en soutien de l'initiative des associations, même pour des projets de grande ampleur. Dès lors, comment consolider des conventions de partenariat entre les associations et les collectivités ?

#### *Intervenants*

*Jean-Claude Wallach - consultant, chargé de cours à l'Université de Paris I*

*Véronique Branger (sous réserve) - directrice de l'APES (Acteurs pour une Economie Solidaire Nord-Pas-de-Calais)*



## LUNDI 18 JUILLET AU GRENIER A SEL

14H / 17h

### La co-construction des politiques de l'art et de la culture, un enjeu majeur de démocratie pour demain !

Des collectivités s'engagent dans cette nouvelle manière d'élaborer des politiques publiques. Des expériences voient le jour. L'objectif de cette rencontre, proposée par la région Pays de la Loire et l'Ufisc est de présenter les dynamiques, les espérances qu'elles génèrent, tout autant que les interrogations qui surgissent aussi bien pour les élus que pour les administrations et les acteurs de la vie artistique et culturelle des territoires.

#### *Intervenants*

*Alain Gralpeois Vice-président de la région Pays de La Loire, François Duval conseiller spectacle vivant DRAC Languedoc-Roussillon,*

*Eric Fourreau - conseiller au cabinet du Maire de Toulouse, Philippe Berthelot - Président de l'UFISC, Christine Vergnes, DAC adjointe de la région Languedoc-Roussillon,*

*Sébastien Cornu, Président de la Fédurok*

**En partenariat avec la région Pays de la Loire**

